

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-953/SG/CD pris en Conseil de Gouvernement

n° 74-953/SG/CD

Ministère

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication

7 juin 1974

Numéro JO

n° 12 du 25/06/1974

Date du numéro

25 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 36/8^I, du 27 mai 1974 de la Chambre des députés du Territoire français des Afars et des Issas arrêtant le compte administratif de l'Office de Développement du Tourisme pour l'exercice 1973.